

CHERS COMMERCANTS,

VOUS AVEZ UNE **DÉMARCHE À EFFECTUER**
DANS LE CADRE DE VOTRE ACTIVITÉ ?



**Direction du Commerce, de l'Artisanat et du
Domaine Public**

4 boulevard Roi Jérôme - 20000 Ajaccio

Tél : 04 95 51 78 65

**www.ajaccio.fr
commerce@ville-ajaccio.fr**



LES DÉMARCHES ET SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER

DÉMARCHES À EFFECTUER ET SERVICES MUNICIPAUX SUSCEPTIBLES D'ACCOMPAGNER LES COMMERÇANTS DANS LEURS RÉALISATIONS



AJACCIO
CITÀ D'AJACCIO

Cas de figure

Obligations

Formulaires et services compétents

Je réalise des travaux à l'intérieur de mon établissement

Soumis à autorisation préalable en application des dispositions de l'article L111-7-3 du code de la construction et de l'habitat

Cette demande est à effectuer à partir du Cerfa n°13824*03 à envoyer à la Direction de l'Accessibilité, de la Gestion des risques et de l'Urbanisme 6 bd Lantivy - 20000 Ajaccio - Tél. : 04 95 22 96 13 - urbanisme@ville-ajaccio.fr

J'envisage d'exécuter des travaux en façade / de créer une surface de plancher comprise entre 5m² et 20 m² / de modifier la destination (commerce, habitation) de mon bien

Soumis à déclaration préalable en application des dispositions de l'article R421-9 du code de l'urbanisme

Cette demande est à effectuer à partir du Cerfa n°13404*07 à envoyer à la Direction de l'Accessibilité, de la Gestion des risques et de l'Urbanisme 6 bd Lantivy - 20000 Ajaccio - Tél. : 04 95 51 52 58 - urbanisme@ville-ajaccio.fr

J'envisage de poser de la publicité, des pré-enseignes, des enseignes

Les enseignes sont soumises à autorisation préalable en application des dispositions des articles R581-1 et suivants du CE, du règlement local de publicité et de la commune d'Ajaccio, et/ou, selon le support, à déclaration préalable

Autorisation préalable Cerfa n°16308*01 / Déclaration préalable Cerfa n°14799*01 à envoyer à la Direction du Commerce, de l'Artisanat et du Domaine public Service de la publicité extérieure 4 bd du Roi Jérôme - 20000 Ajaccio- Tél. : 04 95 51 78 65 - pubajaccio@ville-ajaccio.fr

J'envisage d'occuper le domaine public pour la réalisation de mes travaux

Soumis à autorisation préalable en application de l'article L. 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques : L'occupation du domaine public est soumise à redevance

Cette demande est à effectuer à partir du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville d'Ajaccio à envoyer à la Direction du Patrimoine Viaire, cellule réglementation KM 5 - Route de Mezzavia - 20167 Mezzavia Tél. : 04 95 25 95 65 - demandes-voirie@ville-ajaccio.fr

J'envisage de modifier les conditions de circulation et de stationnement pour la réalisation de mes travaux

Soumis à autorisation préalable en application des dispositions du Code de la route L411-1 à L411-7 et du Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213- 6.1

Cette demande est à effectuer à partir du Cerfa n°14024*01 à envoyer à la Direction du Patrimoine Viaire, cellule réglementation KM 5 - Route de Mezzavia - 20167 Mezzavia Tél. : 04 95 25 95 65 - demandes-voirie@ville-ajaccio.fr

J'envisage d'occuper le domaine public pour l'exploitation commerciale de mon bien (terrasse, portant, etc...)

Soumis à autorisation préalable en application de l'article L. 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques

Cette demande est à effectuer à partir du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville d'Ajaccio à envoyer à la Direction du Commerce, de l'Artisanat et du Domaine public 4 bd du Roi Jérôme - 20000 Ajaccio - Tél. : 04 95 51 78 65 - commerce@ville-ajaccio.fr

J'envisage de faire une animation musicale sur le domaine public

Soumis à déclaration sans amplification / Soumis à autorisation préalable avec amplification Arrêté préfectoral N° 16-0037 Arrêté municipal N° 2016-1046

Cette demande est à effectuer 30 jours à l'avance à partir du cahier des charges disponible sur le site internet de la Ville d'Ajaccio rubrique Hygiène et Santé/ bruit/ animation musicale. à envoyer au Service Communal d'Hygiène et de Santé - 21 bd Roi Jérôme - 20000 Ajaccio Tél. : 04 95 51 78 50 - hygiene@ville-ajaccio.fr

J'envisage d'exploiter un débit de boisson

Soumis à autorisation préalable en application des dispositions du Code de la santé publique L.3336-1 à L.3336-3

Cette demande est à effectuer à partir du Cerfa 11542*05 à envoyer à la Direction du Commerce, de l'Artisanat et du Domaine public 4 bd du Roi Jérôme - 20000 Ajaccio Tél. : 04 95 51 78 65 - commerce@ville-ajaccio.fr